

NOUVELLE INFOLETTRE SUR LA PRÉVENTION DU SUICIDE

Le Comité régional de prévention du suicide de Lanaudière lance le premier numéro de son infolettre! Cette dernière sera diffusée au moins une fois par année. Pour nous faire part de vos commentaires, écrivez-nous par courriel à l'adresse suivante : robert.peterson@ssss.gouv.qc.ca.

Dans ce numéro, nous vous invitons à découvrir qui nous sommes et à mieux comprendre ce qu'est la postvention.

Bonne lecture!

Nouvelles du comité régional de prévention du suicide de Lanaudière

Pourquoi un comité régional en prévention du suicide?

En décembre 2015, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec a diffusé le [Programme national de santé publique 2015-2025](#) (MSSS, 2015). Les plans d'action de ce programme prévoient apporter un soutien à la mise en œuvre d'interventions en prévention du suicide (MSSS, 2016). Trois actions spécifiques sont à réaliser d'ici mars 2020 :

- Implanter les mesures prévues dans les guides de bonnes pratiques en prévention du suicide, en continuité des ateliers à l'intention des gestionnaires;
- Poursuivre l'implantation des réseaux de sentinelles sur le territoire;
- Effectuer le suivi de l'application des standards ministériels de la Ligne nationale téléphonique d'intervention en prévention du suicide 1 866 APPELLE.

Pour atteindre cette cible, la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière s'est associée avec le Centre de prévention du suicide de Lanaudière. Un [Plan d'action concerté en prévention du suicide 2017-2020 de la région de Lanaudière](#) a été élaboré. L'un des moyens identifiés par ce plan d'action porte sur la mise en place d'un comité régional en prévention du suicide pour soutenir sa mise en œuvre et son suivi.

Qui nous sommes?

Le Comité régional en prévention du suicide de Lanaudière est sous la responsabilité de la Direction

de santé publique du CISSS de Lanaudière. Il a débuté ses travaux en juin 2017. Il est composé de représentants provenant de 9 directions du CISSS de Lanaudière et du Centre de prévention du suicide de Lanaudière. Le comité régional se rencontre deux à trois fois par année.

La postvention : un équilibre fragile et complexe

Eveline Laurin, coordonnatrice clinique
Centre de prévention du suicide de Lanaudière

Saviez-vous que?

- La postvention regroupe les activités mises en place pour endiguer l'effet multiplicateur d'un décès par suicide.
- La postvention devrait être considérée comme un plan d'évacuation d'incendie : il faut s'en occuper avant que les situations critiques se présentent.
- Réfléchir en situation de postvention est complexe et va au-delà du gros bon sens et des compétences de base que possède tout intervenant.
- Pour mettre en place un programme de postvention dès maintenant ou pour du soutien lors d'un événement, communiquez avec le Centre de prévention du suicide de Lanaudière en composant le 1 866 APPELLE (277-3553).

La postvention est la grande mal-aimée de la prévention du suicide. C'est un concept particulier : faire de la prévention après qu'un geste suicidaire ait été posé peut sembler dénué de sens. Toutefois, le phénomène de l'effet multiplicateur possible du suicide est connu : il est difficile à expliquer, mais la corrélation est bien établie. **Quand un suicide survient dans un milieu, d'autres vies sont en danger.**

La postvention comme la prévention des incendies

Les raisons pour ne pas prioriser la postvention dans les milieux sont nombreuses. Bien souvent, c'est l'impression de ne pas en avoir besoin qui retarde l'implantation de programme de postvention. Cette impression vient presque toujours du fait qu'il n'y a pas eu de suicide dans les dernières années dans un milieu. Pourtant, bien qu'il n'y ait pas régulièrement

d'incendie dans les bâtiments, personne n'oserait dire : « Nous n'avons pas besoin de gicleur ou de plan d'évacuation : il n'y a pas de problème d'incendie ici ». Pour régler la procrastination souvent associée aux activités de prévention, on nomme une personne responsable des mesures en cas d'incendie qui a comme mandat de s'assurer que tout le nécessaire est en place si un incident survient. Il y a parfois aussi des « exercices de feu ». Aborder la postvention avec cette même logique fait partie des meilleures pratiques.

Une forme d'intervention spécialisée

Le suicide n'est pas un nouveau phénomène sur lequel nous ne savons rien. Nous avons des connaissances qui donnent des pistes d'actions pour tenter de limiter les effets négatifs d'un geste suicidaire sur une communauté. Ces connaissances sont complexes et en faire usage exige une certaine habileté. **Penser que n'importe quel intervenant peut faire de la postvention sur demande est faux : on doit s'y préparer, on doit acquérir des connaissances et des compétences.** La façon de réfléchir dans ce contexte va au-delà du gros bon sens. Sans compter que trop souvent, les émotions fortes impliquées et le sentiment d'urgence empêchent de prendre les décisions les plus sages pour les populations vulnérables au suicide. La postvention est un équilibre très fragile entre trop intervenir et ne pas intervenir suffisamment. Toute la complexité de la postvention vient du fait qu'elle n'est pas constituée d'étapes concrètes à suivre, mais bien de grandes orientations qui doivent guider les choix d'intervention.

Actuellement, une équipe québécoise se penche sur une mise à jour des grandes orientations de

postvention. Cette équipe est composée de chercheurs et de gens issus de l'Association québécoise de prévention du suicide et du Regroupement des centres de prévention du suicide du Québec. En attendant cette mise à jour, les documents de base sur lesquels le milieu de la prévention du suicide s'appuie pour les activités de postvention sont [Le programme de postvention en milieu scolaire](#) et [Orientations régionales et guide d'intervention clinique de postvention Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine](#).

Des actions à poser maintenant

Mettre en place une équipe d'acteurs concertés interpellée lors de ces événements afin de s'assurer que les grandes orientations sont mises en pratique avec discernement dans les milieux touchés est une stratégie régionale à considérer pour mieux aimer la postvention. Cette équipe devrait idéalement être constituée des quelques personnes qui font le plus de ces activités dans la région afin de favoriser la vision la plus globale possible quand vient le temps d'intervenir.

La postvention n'attend pas : c'est avant qu'un décès survienne qu'il faut s'y mettre. Dès maintenant, vous pouvez communiquer avec le [Centre de prévention du suicide de Lanaudière](#) (1 866 APPELLE ou 1 866 277-3553) afin d'aller de l'avant pour développer un programme de postvention sur mesure pour votre milieu. Et pour poursuivre l'analogie avec le feu, quand un incendie se déclare, on ne le gère pas tout seul : on appelle les pompiers. Quand une situation de postvention survient, le Centre de prévention du suicide de Lanaudière est là pour vous épauler dans les décisions à prendre et les actions à poser.

<p>Dépôt légal Bibliothèque et Archives nationales du Québec 1^{er} trimestre 2019 ISSN 2562-315X (Imprimé) ISSN 2562-3168 (En ligne)</p> <p>PUBLICATION Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière Direction de santé publique 245, rue du Curé-Majeau Joliette (Québec) J6E 8S8</p>	<p>RÉDACTION Claude Bégin, CISSS de Lanaudière, Direction de santé publique Eveline Laurin, Centre de prévention du suicide de Lanaudière</p> <p>INFORMATION Pour s'abonner à cette Infolettre, veuillez communiquer avec Robert Peterson, au 450 759-6660, poste 4432, sans frais 1 855 759-6660 ou par courriel à : robert.peterson@ssss.gouv.qc.ca</p> <p>COMITÉ DE LECTURE Joane Désilets, Marc-André Girard, Daniel Paquette, Robert Peterson, CISSS de Lanaudière, Direction de santé publique Joyce Lawless, Centre de prévention du suicide de Lanaudière</p> <p>MISE EN PAGE Josée Charron, CISSS de Lanaudière, Direction de santé publique</p> <p>CE BULLETIN EST AUSSI DISPONIBLE À L'ADRESSE SUIVANTE : http://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/documentation/santepublique/bulletins</p>
---	--